



APPEL A COMMUNICATION

Journées d'étude

16 et 17 février 2017, Université Jean Monnet Saint-Etienne

Les pollutions en héritage : quelle résilience dans les territoires (post)-industriels ?

Les journées d'étude « *Les pollutions en héritage : quelle résilience dans les territoires (post)-industriels ?* » s'inscrivent dans le cadre du projet EMIR (Elision mais inexorabilité des risques), retenu par le programme « Risques, Décisions, Territoires » (RDT) du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, portant sur la question de la résilience urbaine. Dans cette perspective, le projet EMIR porté par l'UMR 5600 Environnement Ville et Sociétés (composante Université Jean Monnet Saint-Etienne) s'est intéressé aux territoires industriels confrontés à des situations environnementales extrêmement dégradées, dues en particulier à une importante pollution des sols. Grâce à plusieurs cas d'études, l'objectif était de saisir la notion de résilience « en creux », c'est-à-dire lorsque, face à des situations complexes et plurifactorielles, les acteurs locaux s'accommodent, ou peut-être se résignent. Souvent analysée comme vertueuse et volontariste, la résilience de territoires fragiles peut également renvoyer à des stratégies de gestion ordinaire.

A cet égard, les journées d'étude ont pour objectif de saisir les dynamiques de recomposition des territoires (post)-industriels marqués par des pollutions importantes, faisant peser des contraintes diverses sur les sociétés locales. Dans des contextes fragiles, l'existence de pollutions liées au passé industriel affecte en effet très directement les territoires sur le plan environnemental avec la dégradation de la qualité des sols et, encore parfois, des eaux. Cette affectation des sols n'est jamais déconnectée d'enjeux sociaux (notamment au travers des inégalités sociales d'exposition aux nuisances et pollutions), d'enjeux politiques (les éventuels « niveaux » de gestion des pollutions) ou encore d'enjeux symboliques (image – persistante et stigmatisante – de territoires déshérités). Ces pollutions sont variées dans leur nature et leur ampleur. Elles le sont aussi par leur degré de connaissance scientifique, leur reconnaissance institutionnelle et leur prise en charge politique. La pollution de l'eau ou encore la pollution atmosphérique sont des pollutions relativement connues et reconnues alors que d'autres types de pollution, comme la pollution des sols, font encore l'objet d'un processus lent de problématisation et de mise en visibilité. Toutes en revanche interrogent la capacité des sociétés locales, entendues ici au sens large (habitants, élus locaux, praticiens...) à prendre en compte et remédier (voire oublier) ces pollutions.

Les journées d'études, qui s'adressent aussi bien aux universitaires qu'aux praticiens, ont pour ambition d'explorer cette idée de résilience « par défaut » à travers plusieurs axes de réflexion, et ce dans une logique qui se veut à la fois globale et historicisée :

1/ Pollutions et reconversion industrielle : retour sur la dimension environnementale de la désindustrialisation

Alors que les processus de désindustrialisation puis de reconversion industrielle sont bien documentés, la dimension environnementale apparaît peu présente ou de manière inégale selon les supports de pollution. Comment expliquer ce phénomène d'escamotage – voire d'occultation – des problèmes environnementaux et de leurs enjeux en termes de santé publique ? Il s'agit ici de revenir sur le temps long pour comprendre comment s'est construit le problème environnemental de l'héritage industriel, entre prise en charge précoce, oubli ou apparition tardive. En somme, cet axe cherchera à répondre aux questions suivantes :

- Comment appréhender dans le même temps les enjeux de la désindustrialisation et l'héritage environnemental ?
- Retrouve-t-on invariablement une surdétermination des enjeux économiques (préservation de l'activité et des emplois) par rapport aux enjeux environnementaux ?
- Peut-on repérer et qualifier des grandes étapes historiques dans la prise en charge ou la non prise en charge des pollutions issues d'un passé industriel avec, éventuellement, des « effets de territoire » ?

2/ Pollutions visibles et pollutions invisibles

Cet axe vise à interroger le traitement différencié des pollutions issues du passé industriel des territoires. La définition de ces pollutions comme problème public et leur prise en charge s'effectuent selon une logique cloisonnée qui apparaît problématique. L'objectif est de considérer ici les processus (politiques, réglementaires, sociaux) qui conduisent à une telle sectorisation pour en interroger les limites face à une approche plus globale des territoires et de leurs enjeux. Se posent donc les questions suivantes :

- Quelles sont les différentes pollutions dans les territoires anciennement industriels ? Quelles sont les dynamiques qui conduisent à l'activation politique de certains types de pollution ou au contraire à leur mise en silence ?
- Comment étudier les pollutions « silencieuses », qui ne font pas ou peu l'objet d'un investissement social (mobilisations) ou politique (action publique), à l'inverse par exemple des pollutions rendues visibles par un événement catastrophique ?
- Comment les acteurs politiques font-ils face à des pollutions mal connues et incertaines ? Comment cela se traduit-il en termes d'action publique ?

3/ Les sociétés locales face aux pollutions « silencieuses »

Les deux axes précédents posent la question des acteurs qui vont prendre en charge les pollutions d'origine industrielle, les définir, ou encore tout simplement s'y intéresser. Comment les acteurs publics – élus locaux, habitants, professionnels – font-ils face à des pollutions qui sont souvent synonymes de contraintes ou de nuisances ? Les acteurs du monde de l'entreprise – patronat, salariés, syndicats, CHSCT, etc. – s'y intéressent-ils également ? Les stratégies d'adaptation envers des pollutions que l'on a qualifiées de « silencieuses » laissent apparaître des comportements variables entre délaissement assumé,

désintéressement ou prise en charge volontariste, conduisant ainsi à des configurations locales contrastées parfois frictionnelles ou bien au contraire apaisées. Dans cette perspective, cet axe vise à répondre aux questions suivantes :

- Qui prend en charge et définit les pollutions d'origine industrielle ? Quel(s) type(s) de mobilisations locales peut-on observer ?
- Comment penser la participation des professionnels à l'action publique et à sa formalisation dans des domaines délaissés ?
- Comment appréhender la place des habitants entre indifférence générale et îlots de savoirs experts ? Quelles sont les perceptions de populations qui peuvent paraître démobilisées mais qui ne sont pas pour autant atones ?

Modalités de réponse à l'appel à communication :

Les propositions de communication peuvent répondre à un ou plusieurs des questionnements présentés.

Les propositions ne dépasseront pas 4000 signes (2 pages environ) et indiqueront les noms des communicants, leur institution de rattachement ainsi que leurs adresses mails.

Les propositions doivent être envoyées avant le 30 novembre 2016 à l'adresse suivante :

je.ujm.pollutions@gmail.com

En vue des journées d'étude, les auteurs retenus devront soumettre un texte court (entre 5 et 10 pages).

Calendrier :

Date limite des propositions : 30 novembre 2016

Date de réponse : mi-décembre 2016

Date d'envoi des textes : mi-janvier 2017

Dates des journées d'études : 16 et 17 février 2017

Comité d'organisation :

Cécile FERRIEUX (Chargée de recherches, Université Jean Monnet Saint-Etienne)

Georges GAY (PR Géographie, aménagement, Université Jean Monnet Saint-Etienne)

Aisling HEALY (MCF Science politique, Université Jean Monnet Saint-Etienne)

Robin LE NOAN (Chargé d'études aménagement des territoires à risques, CEREMA)

Christelle MOREL JOURNAL (MCF Géographie, aménagement, Université Jean Monnet Saint-Etienne)

Thomas ZANETTI (MCF Géographie, aménagement, Université Lyon III)